

## L'économie sociale à la une

Dans son parcours parlementaire, le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire a été adopté en 2<sup>ème</sup> lecture par le sénat, le 5 juin dernier. Il revient en 2<sup>ème</sup> lecture à l'assemblée, les 17 et 18 juin en commission et le 3 juillet en séance publique.

Le CNCRES publie sa 3<sup>ème</sup> édition de *l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire* (éditions DALLOZ – Hors-série Juris Associations). Très détaillé, il comporte six thématiques : Organisations et entreprises ; Engagement, travail, emploi ; Contribution au développement économique ; Territoires ; Secteurs d'activités et Enjeux et mutations.

Recherches & Solidarités sort comme chaque année, le [bilan de l'emploi dans l'économie sociale en 2013](#), en coopération avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Les quatre composantes (entendues sous l'angle juridique), associations, coopératives, mutuelles et fondations, représente en 2013 : **200 000 établissements**, **2 362 000 salariés**, et une masse salariale de près de **54 milliards d'euros**, dont **14%** relevant du régime agricole.

Avec 2,36 millions de salariés, l'économie sociale, essentiellement portée par les associations, a représenté **un emploi privé sur huit en 2013 (12,6%)**. Le nombre de ses salariés a légèrement progressé au cours de l'année 2013 (+ 0,3%), quand le secteur privé amplifiait son recul (-0,5% pour -0,2% en 2012).

Cette publication sera, comme chaque année, prolongée par 26 modules régionaux qui seront librement accessibles sur notre site avant l'été.

## La Grande cause nationale 2014

D'après le dernier baromètre d'opinion des bénévoles dont les résultats en été publiés dans [La France bénévole 2014](#), seuls 38% des bénévoles savaient, en avril dernier, qu'elle avait été attribuée à l'engagement associatif. Certains saluent cette marque de reconnaissance, mais nombreux sont ceux qui attendent plus de promotion, de considération, surtout au travers de mesures concrètes.

Ils peuvent aujourd'hui prendre connaissance du [programme d'actions](#) dont fait l'objet cette Grande cause. Il a été présenté le 3 juin, par le Mouvement associatif à qui le gouvernement a confié cette responsabilité.

## Rejoignez-nous !

Recherches & Solidarités fait ses premiers pas sur [Facebook](#). Notre souhait : informer, dialoguer et partager des expériences et des points de vue sur la vie associative et les solidarités. Devenez fan, commentez et partagez nos posts !

